



U.S. Embassy Guinea



Avis de recrutement d'un Consultant National pour l'élaboration du manuel de formation sur la promotion de la santé

Center for Communication Programs (CCP)



FEVRIER 2024

I. CONTEXTE

L'USAID finance le **Projet de renforcement du système de santé local en Guinée : Notre Santé** dont l'objectif principal est d'apporter des améliorations durables au niveau de la qualité et de l'accessibilité des soins de santé en Guinée. RTI assure la coordination de la mise en œuvre du projet qui vise l'amélioration de la santé des Guinéens vulnérables, en particulier les femmes et les enfants, grâce au déploiement élargi d'un programme de santé équitable et intégré.

Cette subvention couvre une période de cinq (5) ans (2022-2026) et intervient dans les domaines de la Santé maternelle et infantile, la planification familiale, la lutte contre les maladies infectieuses (principalement le Paludisme et COVID-19), la Santé Communautaire. La zone d'intervention du projet couvre les 6 communes de Conakry, et les régions administratives de Kindia, Labé et Boké.

Le Projet **USAID/Notre Santé** est mis en œuvre par un consortium d'ONGs : RTI International (Leader), Center for Communications Programs (CCP) of Johns Hopkins University, CENAFOD, CJMAD, PATHFINDER et DIMAGI.

Le cadre de résultat du projet "Notre Santé" est axé sur les résultats attendus suivants :

- **Résultat 1** : Assurer la fourniture de services de qualité en Santé maternelle et infantile, Planning familial/Santé reproductive, Paludisme et COVID-19
- **Résultat 2** : Établir des normes sociales favorables à la santé
- **Résultat 3** : Renforcer les normes et processus démocratiques
- **Résultat 4** : Augmenter l'utilisation des informations stratégiques pour la prise de décision.

Le projet Notre Santé travaille-en étroite collaboration avec le ministère de la Santé à travers le Service National de Promotion de la Santé (SNPS). Cette collaboration vise à renforcer les capacités techniques et opérationnelles du SNPS pour faciliter la coordination, la conception, la mise en œuvre et le suivi d'interventions CSC robustes en Guinée.

CCP assure la coordination des interventions prévues au niveau du second résultat intermédiaire "Établir des normes sociales favorables à la santé".

C'est dans ce cadre que Notre Santé va appuyer le SNPS pour développer un manuel de formation pour la promotion de la santé intégrant toutes les thématiques de santé et non santé tels que l'excision, le mariage précoce/forcé, les normes sociales et de genre.

Ce manuel de formation sera destiné en priorité aux prestataires de santé afin de renforcer leurs capacités et contribuer ainsi à accroître la confiance, la motivation et leur expertise sur l'approche basée sur le client et la communication interpersonnelle. Il va également comporter un module pour les intervenants du niveau communautaire (animateurs communautaires, Relais communautaires, etc.)

Le manuel de formation promotion de la santé s'appuiera sur les différents manuels existants au niveau des différents programmes de santé et du guide de promotion en santé en cours d'élaboration par le SNPS. Le projet Notre Santé en collaboration avec le SNPS va coordonner le processus d'élaboration du manuel tout en s'assurant d'impliquer toutes les parties prenantes.

Pour la réalisation de cette prestation, il est sollicité l'expertise d'un Consultant National, ayant une expertise dans le développement de modules de formation destinés aux prestataires de santé, et une expérience en matière de promotion de la santé.

II. OBJECTIF GENERAL

Doter le SNPS d'un manuel de formation intégré pour la promotion de la santé destiné à renforcer les compétences des prestataires de services.

D'une manière spécifique, il s'agit de :

- Collecter auprès des programmes de santé du MSHP et des partenaires, tous les manuels de formation cliniques et du niveau communautaire, les documents nationaux de prévention et ceux des programmes des secteurs non-santé notamment les VBG ;
- Procéder à la revue documentaire de tous ces outils de formation et documents nationaux de prévention ;
- Procéder à l'analyse des données et des informations issues de la revue documentaire et de l'enquête CAP 2023 pour développer un module de formation intégrant tous les secteurs de la santé et ceux non-santé suscités ;
- Développer et mettre à disposition le manuel de formation en utilisant le guide de promotion de la santé comme référence. (Le guide de promotion de la santé fera partie du kit du participant durant les formations en promotion de la santé)
- Faciliter avec le SNPS l'atelier de validation du manuel de formation de la Promotion de la Santé.

III. RESULTATS ATTENDUS

- Tous les manuels de formation cliniques et du niveau communautaire, les documents nationaux de prévention sont collectés auprès des programmes de santé, et ceux des programmes des secteurs non-santé ;
- La revue documentaire de tous les outils de formation et documents nationaux de prévention collectée est faite et un rapport est produit ;
- Le rapport de synthèse mettant l'accent sur les chapitres portant sur la Communication pour le Changement Social et Comportemental est élaboré ;
- L'analyse des informations issues de la revue documentaire et de l'enquête CAP 2023 est faite et transmise au SNPS et au Projet Notre Santé par voie de rapport ;
- Le manuel de formation est développé, validé et mis à disposition du SNPS et du Projet Notre Santé ;
- Un kit de formation de la promotion de la santé est disponible au niveau du pays.

IV. METHODOLOGIE

Le manuel de formation sera élaboré par le consultant national recruté pour une durée de 60 jours ouvrés et travaillera sous la supervision technique de la Direction du Service National de Promotion de la Santé avec l'appui technique du Projet Notre Santé. Le consultant travaillera suivant un calendrier proposé et validé par les parties prenantes.

Il devra aussi collaborer avec le Consultant National en charge d'élaborer le guide de promotion de la santé. A travers une approche participative et collaborative, le consultant va élaborer le draft du manuel qui sera soumis à la revue d'une commission technique qui sera mise en place par le SNPS.

A la suite des travaux du consultant national, un atelier de finalisation et validation de ce module sera organisé par le SNPS avec l'appui financier du projet Notre Santé de l'USAID. Cet atelier sera Co-facilité par le consultant national.

Cet atelier va consister à la présentation du contenu du manuel, suivi des travaux de groupes durant lesquels, les différents chapitres seront amendés et présentés en plénière pour la validation finale.

V. PROFIL DU CONSULTANT

Le (la) consultant(e) devra avoir le profil suivant :

- Diplôme universitaire supérieur en santé publique, promotion de la santé, santé communautaire, sciences sociales ou équivalent.
- Une expérience d'au moins dix (10) ans dans l'élaboration de curricula de formations clinique et/ou pour le niveau communautaire.
- Une expertise avérée en matière de promotion de la santé.
- Solides compétences en communication écrite et orale.
- Très bonne connaissance du système de santé en Guinée.
- Très bonne connaissance des logiciels de base.

VI. RESPONSABILITES DU CONSULTANT

Le (la) consultant(e) sera responsable des activités suivantes :

- Soumettre un chronogramme détaillé de ses travaux à la commission technique (SNPS et Projet Notre Santé) pour revue et validation ;
- Effectuer la revue documentaire et produire un rapport d'analyse ;
- Elaborer le manuel de formation de la promotion de la santé en prenant en compte l'analyse issue de la revue documentaire et le guide de promotion de la santé ;
- Co-faciliter l'atelier de validation du manuel de formation de la promotion de la santé ;
- Produire un rapport final de consultation.

A chaque étape, le (la) consultant(e) doit être en mesure de faire respecter les engagements pris dans la mise en œuvre des tâches, tout au long de ses travaux.

VII. LIVRABLES

Le (la) consultant(e) choisi(e) fournira les livrables suivants :

- Le rapport de la revue documentaire.
- Le rapport final de consultation à l'attention du Projet Notre Santé.
- Le manuel de formation de la Promotion de la Santé validé.

VIII. DUREE DE LA CONSULTATION

Les travaux de consultation seront réalisés sur 60 jours ouvrés, à partir de la date de signature du contrat. Le (la) consultant(e) choisi(e) doit fournir ses propres matériels de travail (ordinateur, imprimante, téléphone ...). Les détails des déplacements du (de la) consultant(e) à Conakry devront être mentionnés dans les propositions technique et financière. Pour les déplacements, à l'intérieur du pays, le projet prendra en charge les frais y afférents, suivant La politique de voyage appliquée par le Projet Notre Santé.

IX. PREPARATIONS DES PROPOSITIONS

Pour être prises en compte, toutes les propositions doivent être élaborées et présentées selon le format suivant :

- a. Une lettre de couverture : Une lettre de couverture d'une page signée par le consultant. La lettre doit comporter le nom, l'adresse postale, l'adresse électronique, le numéro de téléphone et d'autres informations de contact pertinentes pour la proposition. (1 page)
- b. Introduction : Un bref aperçu des objectifs et de la portée de la consultation tels qu'ils sont compris par le soumissionnaire et une brève présentation de l'approche globale du soumissionnaire. (2 pages)
- c. Déclaration de capacité : Une description du consultant, notamment les informations pertinentes qui attestent de ses qualifications pour entreprendre les travaux sollicités. (1 page)
- d. Proposition technique détaillée selon le point IV Responsabilités du Consultant. (4 pages maximum)
- e. Calendrier détaillé : le calendrier doit inclure les principales activités, ainsi que les dates prévues pour la remise des livrables, en supposant que la date de début **soit le 18 mars 2024**. (1 page)
- f. Offre financière détaillée sur la rémunération accompagnée de la note budgétaire. (2 pages maximum)
- g. Références : fournir le contact d'au moins 3 clients pour lesquels un travail similaire a été effectué, avec l'adresse électronique et les numéros de téléphone des clients.

- h. Annexes : Tous les documents d'appui permettant à l'équipe d'évaluation d'apprécier la proposition. Doit inclure le CV consultant.
- i. Les propositions doivent être rédigées avec un interligne simple, une police de 12 minimum points (en Times New Roman, Calibri ou Arial) et doivent respecter les pages limites décrites en haut.

X. SOUMISSION DES PROPOSITIONS

Les propositions complètes (version électronique) doivent être soumises en fichier unique au plus tard le **04 mars 2024 à 17h00** heure de Conakry par courriel à l'adresse :

NotreSante.applications@gmail.com

Veuillez inscrire dans l'objet du message : « **Recrutement d'un Consultant National pour l'élaboration du manuel de formation sur la promotion de la santé** ».

Les questions de compréhension peuvent être envoyées à la même adresse du **19 au 28 février 2024**

Notre Santé se réserve le droit de modifier la date spécifiée pour la soumission des propositions. Notre Santé se réserve également le droit de mettre fin à ce processus s'il le souhaite pour quelque raison que ce soit.

Durée de la consultation : 60 jours ouvrés